

RÉUNION GÉNÉRALE DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 1967 A L'E.N.S.B.

Mlle Salvan a bien voulu mettre, cette année encore, l'auditorium de l'École nationale supérieure de bibliothécaires à notre disposition pour y tenir la réunion où, chaque automne, les membres de l'A.B.F. qui ont participé au Conseil de la F.I.A.B. l'été précédent, viennent informer leurs collègues des orientations nouvelles prises au cours des séances du Conseil. En 1967, ce dernier, qui a tenu ses assises à Toronto, a été suivi d'un voyage d'études au Canada et aux Etats-Unis, auquel ont participé une vingtaine de bibliothécaires français.

M. Lethève, secrétaire de la Commission de formation professionnelle, a rappelé la publication dans *Libri*, des récents travaux de cette Commission. Il a annoncé l'étude entreprise sur les normes minima de formation professionnelle qui, tout en aidant les pays qui en sont dépourvus, permettra aux pays où cette formation existe, de mieux réfléchir aux problèmes, nombreux, qu'elle pose. Un plan a été mis au point : structure de la formation, conditions d'accès, durée des études, rapport entre les examens de sortie et l'accès à la profession ; un examen approfondi des programmes portera sur l'enseignement professionnel, la culture générale, l'enseignement pratique, les techniques d'enseignement, sans oublier deux graves questions : la possibilité d'une éducation permanente, et le choix et la formation des professeurs. Il serait souhaitable que les résultats de l'enquête permettent de dégager deux ou trois schémas adaptables à des types différents de culture.

Puis, Mlle Altmayer parla des bibliothèques publiques canadiennes et américaines. Elle mit l'accent sur le dynamisme des Canadiens français qui, depuis une loi de 1960, ont trouvé auprès du gouvernement du Québec un soutien efficace pour l'extension de la lecture publique. Elle décrivit avec une très grande précision l'organisation des bibliothèques publiques du Comté de Montgomery, près de Washington, organisation très démocratique grâce aux comités consultatifs locaux. Les efforts accomplis aux Etats-Unis pour les sections d'adolescents sont tout à fait remarquables, notamment à New-York.

Mlle Giteau rendit compte du 8^e Congrès international de l'Association des Bibliothèques-Musées des arts du spectacle où, du 19 au 24 septembre 1967, à Budapest, siégèrent huit délégués français. Les actes en seront publiés ultérieurement.

Mme Honoré donna, d'abord, l'état des projets et réalisations en matière d'automation à la Bibliothèque du Congrès. La 7^e édition des *Subjects headings* a pu être faite par ordinateur et photocomposeuse. Un contrôle automatique des publications en série est envisagé. Une automation complète est à l'étude, sept étapes sont prévues, la troisième est atteinte. Le projet Marc est un projet de catalogage automatique sur bandes magnétiques par l'intermédiaire d'une bande perforée, les essais ont été limités aux monographies ; cette expérience vise à la suppression des fiches.

Puis Mme Honoré nous parla du catalogage partagé. Une loi de 1965 sur l'enseignement supérieur donne la possibilité à la Bibliothèque du Congrès d'acquérir tous les livres achetés par les bibliothèques américaines qui peuvent ainsi profiter des services de catalogage du Congrès. A l'étranger, dans de nombreux pays, des bureaux de la bibliothèque inventorient toutes les ressources des libraires et éditeurs, les bibliographies nationales jouent dans cette affaire un rôle très important. Fiches provisoires et livres sont expédiés par avion pour hâter les opérations qui doivent se faire rapidement.

Mlle Bossuat prit la suite de l'exposé de Mme Honoré ; elle essaya de dresser un bilan de toutes les expériences d'automatisation qui avaient été le pôle d'attraction du voyage d'études. Elles intéressent tous les types de bibliothèques : bibliothèque publique à Boston, bibliothèque d'études à Harvard, bibliothèque nationale à Ottawa. Au M.I.T. à Boston, l'automatisation permet la transmission des textes aux chercheurs. A Washington, les bibliothèques de médecine et d'agriculture n'ont rien à envier au Congrès. A l'Université Laval, des recherches très intéressantes ont été faites pour le contrôle des abonnements des périodiques et des vedettes matières, un comité pour l'automatisation des services a été créé en 1965.

Ce panorama, très complet, a permis à l'assistance d'élargir des connaissances dont notre métier aura, dans un délai assez court, un très grand besoin. Puissent nos bibliothèques avoir les moyens de mener une politique d'automatisation dont les Etats-Unis et le Canada ont compris la nécessité.
